



Politique des aînés

Plan d'action 2015 - 2018



MRC de
La Matanie



Municipalité
amie des aînés

crédit photo : STUDIO DU RUISSEAU

Vivez
La Matanie.ca





crédit photo : STUDIO DU RUISSEAU

Table des matières

Mot du préfet et responsable du dossier aîné dans La Matanie	2
Préambule	3
La démarche Municipalité amie des aînés (MADA)	3
Le comité de pilotage MADA	6
Partenaires de la Table de concertation des Aînés de La Matanie	8
État de la situation sur le territoire	9
Portrait statistique en un coup d’œil	10
Les services offerts	12
Fondements de la politique	13
Définition de l’aîné	13
Vision	13
Principes directeurs	14
Objectifs généraux	14
Axes d’interventions et enjeux	15
Mise en œuvre et suivi	15
Conclusion	16
Remerciements	16
Références	17
Crédits	18

Mot du préfet et responsable du dossier aîné dans La Matanie

C'est avec une grande fierté que je vous présente notre toute première Politique des aînés. Quel accomplissement! Cette politique est le fruit des discussions amorcées lors des concertations auxquelles ont participé de nombreux partenaires et citoyens de notre territoire. Elle se veut représentative des besoins des aînés et priorise des actions concrètes afin d'améliorer le développement et l'épanouissement des personnes aînées dans La Matanie.

Aussi, toutes les municipalités participantes au projet Municipalité amie des aînés (MADA) ont désormais leur plan d'action adapté à leur communauté. Ces plans d'action ont été soigneusement préparés par des bénévoles et des ressources efficaces et consciencieuses. Ils ont été présentés en assemblées publiques et adoptés par les différents conseils municipaux qui l'ont intégré à leur plan de développement local. Toute cette démarche s'est déroulée dans l'enthousiasme et la rigueur. Nous devons donc dire bravo à tous ceux et celles qui y ont cru et qui ont donné de leur temps et mis leurs convictions au service de cette réalisation.

Maintenant, nous devons nous assurer que cette démarche se concrétise en projets durables et s'enracine dans chacune de nos communautés pour répondre et satisfaire aux besoins grandissants des aînés qui seront bientôt majoritaires dans notre région. Les 50 ans et plus représentent déjà un peu plus de 50 % de notre population. Il s'agit d'un enjeu incontournable et nous devons nous assurer que notre développement se réalise en tenant compte de cette nouvelle réalité.

Si vous êtes une personne impliquée dans votre municipalité, je vous invite à continuer votre travail auprès de votre collectivité, à recruter d'autres bénévoles pour vous accompagner et à conserver votre énergie créatrice pour le plus grand bien de nos aînés.



André Morin
Préfet et maire de Grosses-Roches



crédit photo : STUDIO DU RUISSEAU

Préambule

Notre société vit actuellement un changement démographique important. L'accélération du vieillissement de la population incite à réfléchir sur les façons de faire pour développer le soutien apporté aux aînés actuels et futurs. La majorité des aînés sont en santé et souhaitent vieillir le plus longtemps possible à domicile. La politique « Vieillir et vivre ensemble » du

gouvernement du Québec est la pierre d'assise d'un projet de société qui convie tous les acteurs concernés à relever ce défi démographique et à mettre les aînés au cœur de la gouvernance. C'est pourquoi la MRC de La Matanie s'est engagée dans l'élaboration d'une politique des aînés et d'un plan d'action à l'image des besoins réels de la population aînée de son territoire.

La démarche Municipalité amie des aînés (MADA)

La démarche Municipalité amie des aînés vise à répondre aux préoccupations des municipalités et des MRC concernées par les enjeux du vieillissement de leur population. Cette démarche regroupe les partenaires du milieu municipal, communautaire et

institutionnel afin de concrétiser la vision d'une société pour tous les âges. En adaptant les services, politiques et infrastructures, ceux-ci créent un environnement favorable à l'épanouissement des personnes aînées.

Une politique des aînés inclut un plan d'action qui se veut réaliste, représentatif et réalisable. Il témoigne de l'importance accordée aux aînés dans La Matanie. En l'adoptant, la communauté matanienne s'engage à favoriser le vieillissement actif, soit d'optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse.



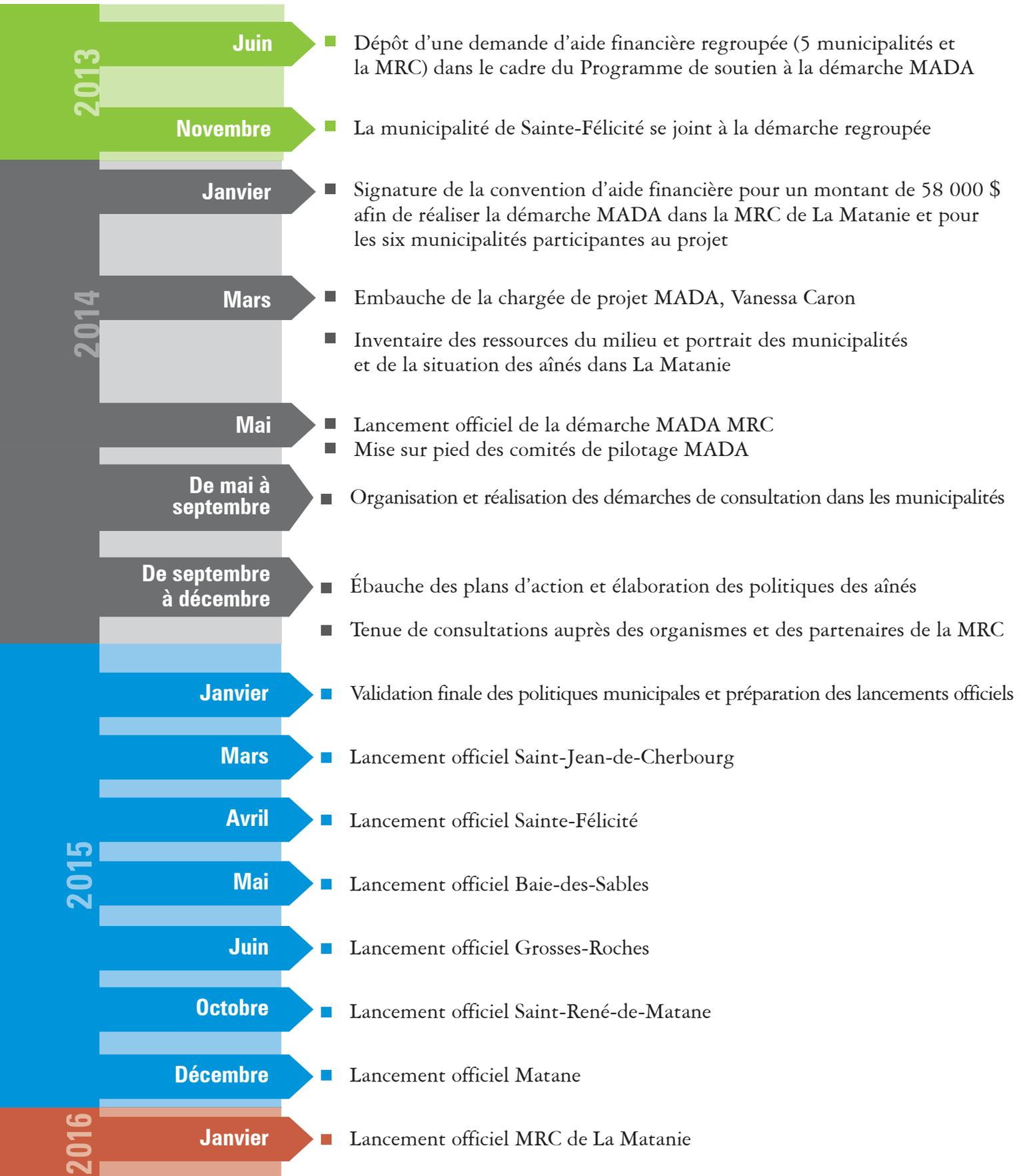
crédit photo : STUDIO DU RUISSEAU

Depuis 2008, la démarche Municipalité amie des aînés prend un essor considérable au Québec. Plus de 700 municipalités ont obtenu leur reconnaissance MADA ou sont en voie de le devenir. Dans La Matanie, les constats dégagés suite à un portrait du milieu ont rapidement permis de mettre en lumière l'importance de

s'attarder au vieillissement de la population matanienne. En plus d'entamer une démarche régionale qui concerne l'ensemble du territoire, les municipalités suivantes se sont également engagées dans une démarche MADA : Matane, Saint-René-de-Matane, Sainte-Félicité, Baie-des-Sables, Saint-Jean-de-Cherbourg et Grosses-Roches.

Les municipalités de Saint-Ulric, Saint-Léandre et Les Méchins ont déjà obtenu leur reconnaissance MADA avant le début de la démarche regroupée.

Voici les grandes étapes de la démarche régionale :



Le comité de pilotage MADA

Un comité de pilotage, nommé par le Conseil de la MRC, a été mis en place afin d'accompagner la démarche MADA, de l'élaboration du portrait au dépôt du plan d'action. Les membres du comité ont donc un rôle essentiel à jouer pour faire de MADA un projet collectif qui dépasse l'enceinte du comité et sollicite les forces de tous les acteurs du milieu. Le comité est soutenu par la chargée de projet MADA de la MRC.

Membres du comité de pilotage MADA pour la MRC de La Matanie :

- **Mme Louise Blais,**
élue responsable du dossier aîné à St-Jean-de-Cherbourg
- **Mme Kathleen Bouffard,**
représentante de la Table de concertation des aînés de La Matanie (TCAM)
- **M. Dominic Côté,**
élu responsable du dossier aîné à St-René-de-Matane
- **Mme Pâquerette Coulombe,**
élue responsable du dossier aîné à Grosses-Roches
- **Mme Johanne Dion,**
élue responsable du dossier aîné à Ste-Félicité
- **M. Martin Gilbert,**
directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, Ville de Matane
- **M. Mario Hamilton,**
élu responsable des questions familiales et du dossier aîné pour la Ville de Matane
- **M. Réald Langlais,**
coordonnateur du maintien dans le milieu, CISSS du Bas-Saint-Laurent, installations de Matane
- **M. André Morin,**
préfet et élu responsable du dossier aîné pour la MRC
- **M. Denis Santerre,**
élu responsable du dossier aîné à Baie-des-Sables
- **Mme Martyne Sirois,**
directrice du centre communautaire pour aînés Relais Santé
- **Mme Annette Thibault,**
représentante de l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ)

Nous soulignons également la contribution de monsieur **Pierre Thibodeau**, ex-préfet et ex-maire de la municipalité de Saint-Ulric, qui a présidé la démarche jusqu'en août 2015.



Les rôles du comité :

- **Valide le portrait du milieu ;**
- **Aide à la recension des services offerts aux aînés ;**
- **Participe aux consultations publiques ;**
- **Valide le diagnostic final ;**
- **Identifie les objectifs de la politique des aînés ;**
- **Identifie les actions susceptibles de se retrouver dans le plan d'action ;**
- **Effectue des recommandations aux instances décisionnelles.**

Les conditions de succès de la démarche dans La Matanie :

- **Un leadership mobilisateur ;**
- **La motivation et l'engagement des membres du comité de pilotage MADA ;**
- **La collaboration intersectorielle ;**
- **Un but commun : l'amélioration des conditions de vie des aînés dans La Matanie.**



crédit photo : Louis-Philippe Cusson

Partenaires de la Table de concertation des Aînés de La Matanie

Les membres de la Table de concertation des Aînés de La Matanie (TCAM) ont été sollicités durant le processus pour leurs expériences concrètes auprès des aînés. La TCAM est un regroupement d'organismes et d'associations qui interviennent directement dans plusieurs sphères de vie des aînés (loisir, santé, alimentation, etc.) et qui ont à cœur leurs intérêts. Ils ont été consultés pour l'élaboration du plan d'action régional afin de recueillir les préoccupations et

besoins de la clientèle aînée. Ils sont également partenaires dans la mise en œuvre du plan d'action. La MRC de La Matanie reconnaît ainsi qu'elle souhaite s'allier aux organismes communautaires et publics du milieu pour mettre en commun leurs expertises, compétences et savoir-faire. La réalisation de la démarche MADA a permis de développer des partenariats, d'agir davantage en concertation et d'accroître le réseautage autour d'enjeux propres au vieillissement de la population.

Les organismes membres :

- Regroupement des femmes de la région de Matane
- Commission des aînés du Québec
- Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent, installations de Matane
- Centre d'action bénévole de la région de Matane (CAB)
- Centre d'éducation des adultes de la CSMM (CÉA)
- Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ)
- Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent
- Sûreté du Québec
- Cuisine collective de la région de Matane
- Centre communautaire pour aînés Relais Santé
- Club des 50 ans et plus de Saint-Jérôme
- Ville de Matane
- Services à domicile de la région de Matane
- Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent
- ACEF de la Péninsule
- Comité d'action pour contrer la maltraitance faite aux aînés de Matane
- Coopérative de santé et solidarité des Gens d'ici
- AFÉAS Bas-Saint-Laurent



crédit photo : STUDIO DU RUISSEAU

État de la situation sur le territoire

La MRC de La Matanie se situe dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent. Elle regroupe onze municipalités et possède une superficie de 3 314,08 km². Par ailleurs, le territoire de la MRC est composé de deux entités distinctes : le secteur urbain de la ville de Matane et l'espace rural composé de dix municipalités.

L'organisation spatiale s'articule principalement autour de la ville de Matane puisqu'elle est située au cœur de la MRC. De plus, la majorité de la population, des infrastructures, des services publics d'envergure et des établissements industriels et commerciaux y sont regroupés.

MRC de La Matanie

MRC de La Haute-Gaspésie



Constat : La ville de Matane est un pôle majeur sur le territoire de la MRC. Les services, commerces et emplois y sont regroupés tandis que l'offre de services dans les espaces ruraux tend à diminuer.

Portrait statistique en un coup d'oeil

Population âgée dans La Matanie, 2014¹

Municipalités	Population 2014	Total 65 ans et plus	%	Total 80 ans et plus	%
Matane	14 320	3 450	24,1%	930	6,5%
Saint-Ulric	1 630	365	22,4%	75	4,6%
Sainte-Félicité	1 135	280	24,7%	70	6,2%
Saint-René-de-Matane	1 100	235	21,4%	20	1,8%
Les Méchins	1 080	310	28,7%	50	4,6%
Baie-des-Sables	645	165	25,6%	45	7,0%
Saint-Adelme	490	100	20,4%	15	3,1%
Saint-Léandre	420	85	20,2%	5	1,2%
Grosses-Roches	390	110	28,2%	20	5,1%
Sainte-Paule	220	45	20,5%	0	0,0%
Saint-Jean-de-Cherbourg	190	45	23,7%	10	5,3%
Total MRC de La Matanie	21 620	5 190	24,0%	1 240	5,7%

Constat : Les aînés représentent actuellement 1 personne sur 4 sur le territoire de la MRC.

Perspectives démographiques²

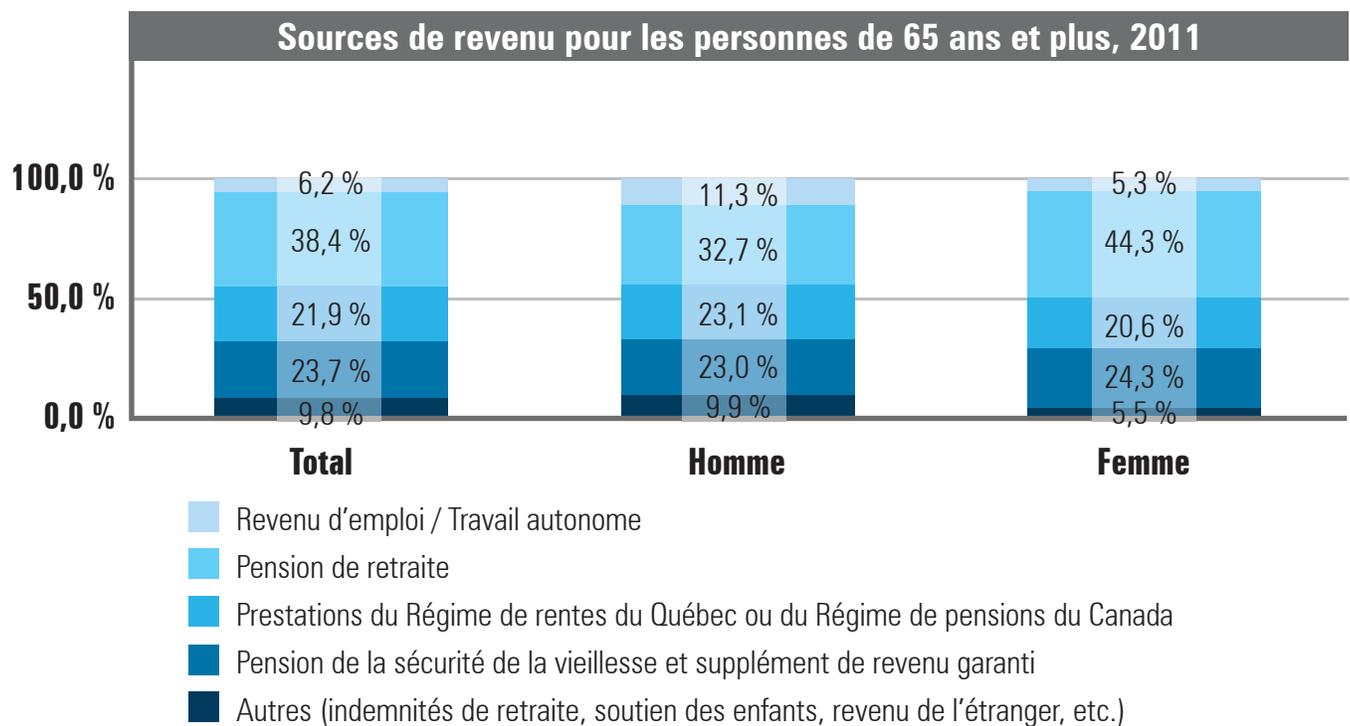
	2016	2021	2026	2031	2036
Population totale	21 603	21 366	21 123	20 789	20 346
65 ans et plus	5 610	6 569	7 466	7 925	7 752
% 65 ans et plus	25,9 %	30,7 %	35,3 %	38,1 %	38,1 %

Constat : Les aînés représenteront 1 personne sur 3 d'ici 20 ans.

¹ Source : Institut de la statistique du Québec, *Estimation de la population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge et le sexe*, 2014.

² Source : Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques des MRC du Québec*, 2011-2036.

Revenus³



Scolarité⁴

Plus haut niveau de scolarité atteint	Population âgée de 65 ans et plus
Aucun certificat, diplôme ou grade	51,2 %
Diplôme d'études secondaires (DES)	19,5 %
Diplôme d'études professionnelles (DEP)	14,1 %
Diplôme d'études collégiales (DEC)	7,8 %
Diplôme d'études universitaires (certificat, BAC, maîtrise)	7,2 %

Aînés vivant seuls⁵

	Population âgée de 65 ans et plus	Personnes de 65 ans et plus vivant seules	Proportion des personnes de 65 ans et plus vivant seules
2006	3 920	1 040	26,5 %
2011	4 325	1 286	30,0 %

³ Source : Enquête nationale auprès des ménages, Statistique Canada, 2011.

⁴ Source : Ibid.

⁵ Source : Profil du recensement, Statistique Canada, 2011.

Constat : Plusieurs aînés présentent des facteurs de vulnérabilité socio-économiques.

D'autres données en bref concernant la population de 65 ans et plus :

- Le territoire comprend significativement plus d'aînés de 65 ans et plus que de jeunes 0 - 17 ans, soit 5 % de plus;
- La dépendance aux transferts gouvernementaux est de l'ordre de 60 %;
- Environ 10 % des aînés ont des revenus d'emploi;
- En 2011, le revenu total médian pour ce groupe d'âge était de 18 660 \$;
- 60,5 % des personnes de 65 ans et plus reçoivent le supplément de revenu garanti;
- 8,3 % des personnes de 65 ans et plus ont bénéficié de services d'aide à la vie domestique par des entreprises d'économie sociale;
- 18,9 % des personnes âgées de 65 ans et plus présentent une incapacité modérée, grave ou très grave.

Les services offerts

Le vieillissement de la population amène les organisations du milieu à développer leurs services ainsi qu'à diversifier et adapter leurs interventions à une clientèle vieillissante. La démarche Municipalité amie des aînés permet à « un ensemble de partenaires de concevoir la communauté comme un lieu privilégié d'ancrage pour répondre aux besoins variés des personnes âgées, mieux coordonner les interventions et assurer la continuité des services.»⁶

La Matanie compte sur la présence de nombreux organismes communautaires ayant des missions orientées

vers les aînés et couvre donc une large gamme de services allant de l'aide à domicile, aux loisirs, au transport jusqu'à des ressources d'aide, de référence et d'information. Les entreprises privées du territoire sont également invitées à développer des produits et services qui favorisent le vieillissement actif. À ce titre, les personnes âgées ayant besoin d'information et de référence vers des services peuvent contacter le Carrefour d'information pour aînés du Relais Santé pour être orientés vers les ressources pouvant répondre à leurs besoins. Un répertoire est aussi disponible sur le site Web de la MRC de La Matanie : www.lamatanie.ca.

Constat : Plusieurs services sont actuellement disponibles sur le territoire, l'enjeu repose principalement sur la connaissance de cette offre par les aînés.

⁶ Source : Politique Vieillir et vivre ensemble, Chez soi, dans sa communauté, au Québec, Ministère de la Famille et des Aînés, p. 88.



crédit photo : STUDIO DU RUISSEAU

Fondements de la politique

Définition de l'aîné

Être une personne aînée n'est pas une question d'âge, mais plutôt une nouvelle étape de vie qui suit le retrait de la vie active ou du travail. C'est une étape où les préoccupations et les besoins sont différents et où une adaptation est nécessaire. Les aînés sont des personnes avec un bagage d'expériences uniques qui deviennent des références pour les générations futures. Ce sont nos racines et c'est l'histoire de la communauté qui parle à travers eux. Leur apport est inestimable et surtout, indispensable à la MRC de La Matanie.

Vision

La MRC de La Matanie et ses partenaires ont choisi de se doter d'une vision du territoire au terme de plusieurs années de mise en œuvre d'actions en faveur du mieux-être des aînés. Élaborer cette vision donne un éclairage pour l'avenir qui guide les actions et les décisions quotidiennes afin que tous travaillent ensemble pour atteindre un idéal commun.

- La Matanie est un territoire solidaire où les aînés sont considérés comme des personnes-clés et où l'on favorise les rapprochements entre les générations et la transmission du savoir. Elle est aussi une communauté qui diffuse une image positive du vieillissement et prône le respect et l'inclusion sociale des aînés. Ses acteurs de développement ont le souci d'intégrer les générations actuelles et futures, permettant ainsi de soutenir la vitalité sociale de La Matanie.
- La Matanie se préoccupe du vieillissement actif, c'est-à-dire maximiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse. Les aînés participent à la vie sociale et citoyenne de la communauté et y vieillissent en maintenant leur sentiment d'utilité.
- La Matanie est citée en exemple lorsqu'il est question de la quantité, de la proximité et de la qualité des services offerts aux aînés.



Principes directeurs

Voici les grands principes qui guident la poursuite des objectifs et les décisions qui seront prises à l'égard des différents enjeux qui touchent les aînés :

- Le respect des droits des aînés à l'autonomie et à l'autodétermination;
- L'échange et la solidarité intergénérationnelle;
- Le travail en concertation et en partenariat;
- La reconnaissance des différentes réalités des aînés selon le groupe d'âge auquel ils appartiennent;
- La valorisation du savoir des aînés et leur participation aux décisions qui les concernent;
- La cohérence et la complémentarité locale-territoriale.

Objectifs généraux

Par sa politique, la MRC vise à :

- Fournir aux administrations municipales, à la MRC ainsi qu'à leurs partenaires un cadre de référence pour la planification, la mise en œuvre et le suivi d'actions en faveur des aînés;
- Créer avec le milieu un cadre de vie sécuritaire et favorable à l'épanouissement des aînés;
- Encourager un partenariat entre les municipalités, la MRC et les ressources du milieu vers des actions communes en faveur du mieux-être des aînés;
- Supporter le maintien des personnes âgées dans leur municipalité;
- Favoriser la création de liens intergénérationnels;
- Assurer l'accessibilité des services et de l'information ainsi que la mobilité des aînés sur l'ensemble du territoire;
- Favoriser le développement et le maintien de l'implication des personnes âgées dans la communauté.

Axes d'interventions et enjeux

C'est autour de 7 axes d'intervention que la MRC a choisi d'élaborer son plan d'action. À chacun d'eux est rattaché un enjeu issu des consultations réalisées auprès des partenaires du milieu et des citoyens aînés.

1 Transport

Enjeu : L'accessibilité à une offre de transport adaptée aux besoins des aînés

2 Communication et information

Enjeu : Une meilleure connaissance par les aînés des ressources et services offerts sur le territoire de la MRC

3 Administration

Enjeu : L'intégration du réflexe « penser et agir aînés » au sein de la planification, de l'administration et des projets de la MRC

4 Habitation et milieu de vie

Enjeu : Une meilleure qualité de vie pour les aînés et des choix d'habitation adaptés à leur réalité

5 Participation sociale, vie communautaire et loisirs

Enjeu : L'intégration et la participation sociale active des aînés

6 Sécurité, respect et inclusion sociale

Enjeu : Un sentiment de sécurité accrue chez les aînés

7 Soutien communautaire et services de proximité

Enjeu : Une offre de services de soutien communautaire pour les aînés qui dessert tout le territoire

Le plan d'action en annexe présente quant à lui les objectifs spécifiques, les actions envisagées, les responsables et partenaires ainsi qu'un échéancier pour chacune des actions.

Mise en œuvre et suivi

Porté par les acteurs du milieu, le cycle de vie d'une politique s'étale sur plusieurs années et doit constamment s'adapter aux réalités changeantes des aînés, des municipalités et des partenaires. Engagés en tant qu'élu ou comme partenaire, les membres du comité de pilotage MADA assureront le suivi de la politique

et de son plan d'action tout au long de sa mise en œuvre. Le comité sera aussi un lieu d'échange qui permettra de consolider les collaborations qui peuvent émerger entre les municipalités et les partenaires et sera également un lieu de partage des meilleures pratiques.



crédit photo : STUDIO DU RUISSEAU

Conclusion

La démarche regroupée a amené une synergie qui a permis de créer un effet plus grand que si chacune des démarches avaient été réalisées séparément. Durant tout le processus, une mobilisation sans précédent autour de la question des aînés a fait ressortir l'importance de mettre de l'avant le vieillissement actif. Ce faisant, nous sommes davantage en mesure d'atteindre des résultats tangibles partout sur

notre territoire. La complémentarité entre les actions locales et régionales a été au cœur des réflexions tout au long de la démarche et teintera également la mise en œuvre du plan d'action territorial. Il appartient maintenant à l'ensemble des partenaires de s'approprier les mesures qui ont été élaborées en faveur des aînés et de passer à l'action dans le respect des mandats de chacun.

Remerciements

La MRC de La Matanie souhaite remercier toutes les personnes et les organisations qui se sont impliquées dans l'élaboration de la politique régionale :

- Le ministère de la Famille pour l'aide financière accordée au projet;
- Les membres du comité de pilotage MADA de la MRC de La Matanie;
- Le Carrefour Action municipal et Famille et monsieur Jean-Nil Thériault;
- Madame Vanessa Caron, chargée de projet MADA;
- Les employés de la MRC de La Matanie qui ont contribué au projet;
- Les aînés et partenaires qui ont participé aux consultations;
- Les membres des conseils municipaux, le personnel des municipalités et les organismes qui ont appuyé la démarche.



Crédit photo : STUDIO DU RUISSEAU

Références

Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques des MRC du Québec*, 2011-2036.

Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographiques, 2014.

Statistique Canada, Profil des communautés, 2006, 2011.

Ministère de la Famille et des Aînés. 2012. Ministère de la Santé et des Services sociaux. Vivre et vieillir

ensemble - Chez-soi, dans sa communauté, au Québec. Ministère de la Famille et des Aînés, gouvernement du Québec. 200 pages.

Secrétariat aux aînés, ministère de la Santé et des Services sociaux. 2013. Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés, édition 2013-2014. La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, gouvernement du Québec.

Crédits

Rédaction de la politique et supervision

Vanessa Caron, conseillère en développement rural et chargée de projet MADA, MRC de La Matanie

Olivier Banville, directeur-général adjoint et directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme, MRC de La Matanie

Révision linguistique

Élaine Guilbault, secrétaire-réceptionniste, MRC de La Matanie

Josée Roy, secrétaire de direction, MRC de La Matanie

Photographies

Studio du Ruisseau

Louis-Philippe Cusson

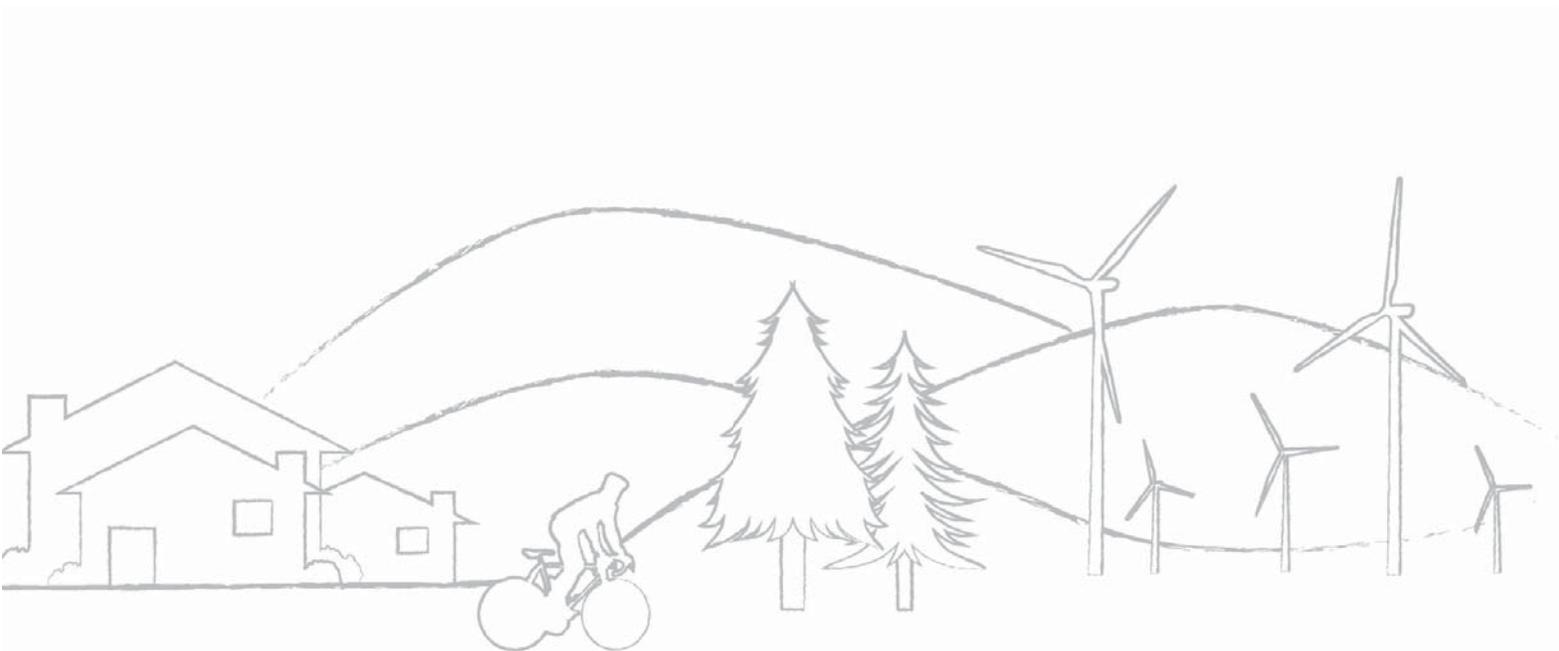
Graphisme et impression

Cynthia Blanchette, Impressions Verreault



En partenariat avec :







**« Vieillir ensemble, ce n'est pas ajouter des années
à la vie, mais de la vie aux années. »**

Jacques Salomé